

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : VU (Vulnérable)

R-A : NT (Quasi menacée)

France : LC (Préoccupation mineure)

Directives
européennes

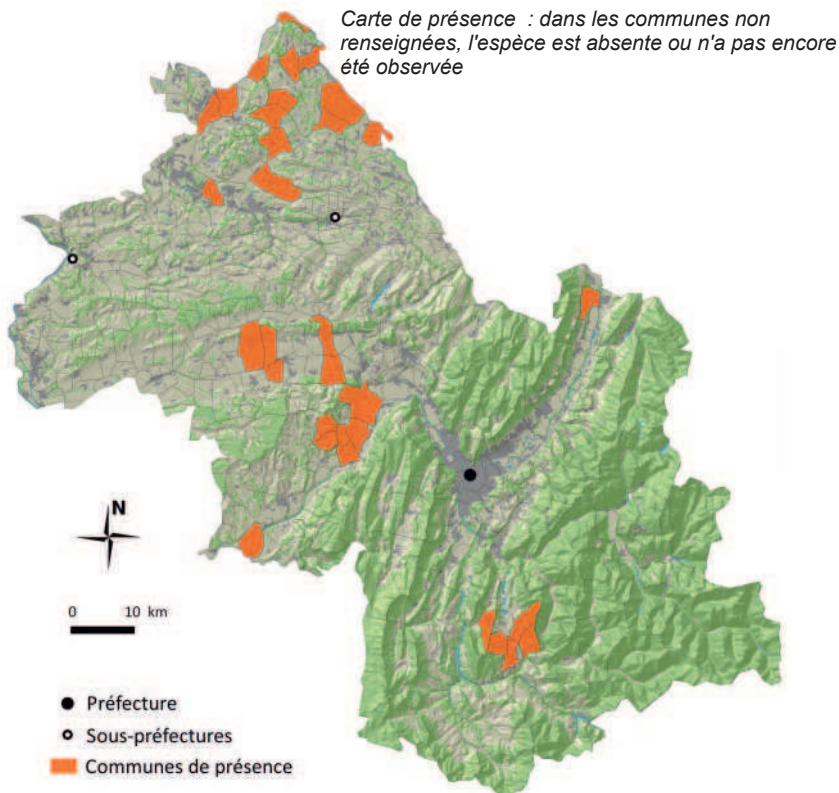
Non concernée par la directive "oiseaux"

Non concernée par la directive "habitats"



©R.Fonters

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOES, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Le pélodyte ponctué est une espèce rare qui n'est présente que sur certaines communes de l'Isère, les sites lui étant favorables n'étant pas fréquents. On le retrouve notamment dans le Chambaran et le Grésivaudan. On le rencontre également en Isle Crémieu et en plaine de Bièvre où il occupe des milieux de substitution.

Écologie locale

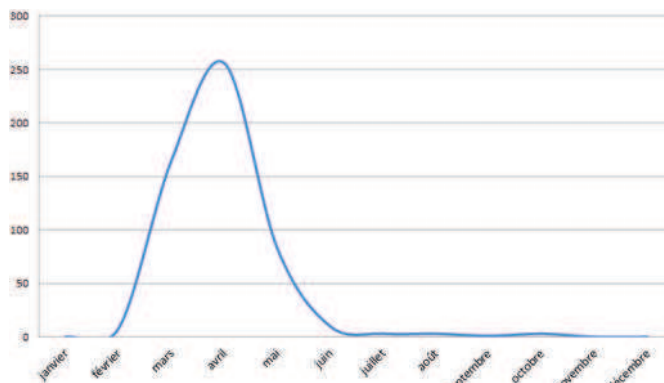
Il apprécie les milieux terrestres proches de plans d'eau temporaires végétalisés. Les milieux rocaillieux, ouverts et exposés (prairies, bocages,...) ainsi que les boisements alluviaux sont des sites favorables à son installation. De plus, le pélodyte fréquente les sites anthropisés tels que les carrières (Bièvre, Isle Crémieu,...).

Tendance évolutive

Du fait d'un nombre limité d'informations sur l'espèce, les données concernant le pélodyte ponctué ne sont pas suffisantes pour évaluer une tendance évolutive sur le département de l'Isère. Des prospections spécifiques sur les zones potentiellement favorables ainsi qu'un suivi des populations connues sont à envisager afin de répondre aux enjeux prioritaires de conservation de cette espèce dans le département.

Phénologie saisonnière

La période de reproduction du pélodyte ponctué se déroule de fin février à début avril, directement après la sortie d'hivernage. On observe à cette période un pic d'observations lié au chant caractéristique de l'espèce qui le rend aisément localisable. Les observations décroissent ensuite rapidement du fait de sa discrétion.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- ✓ Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- ✓ Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : C. Vuagnoux

Version : Mar-16